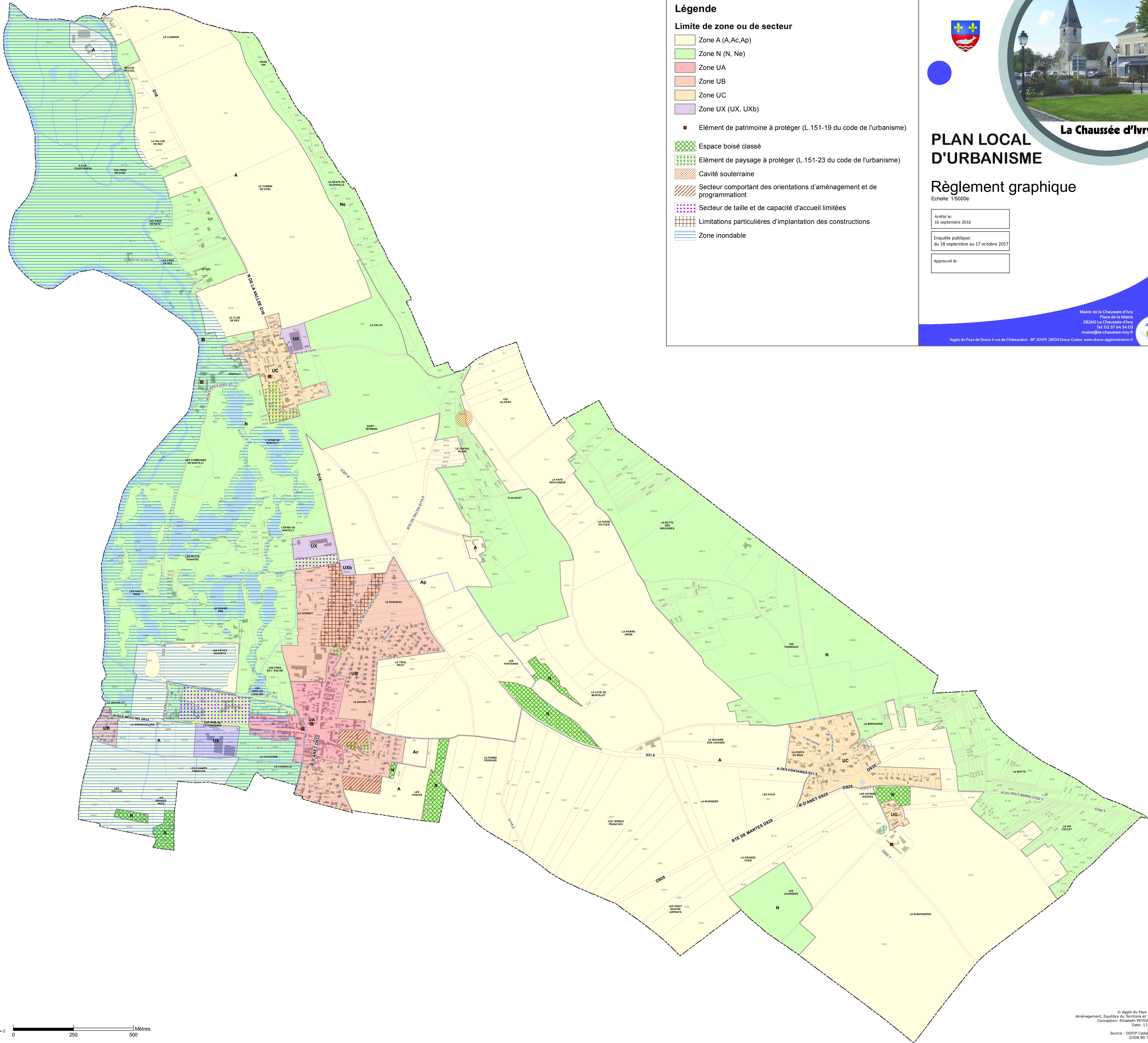




Légende

Limite de zone ou de secteur

- Zone A (A,Ac,Ap)
- Zone N (N, Ne)
- Zone UA
- Zone UB
- Zone UC
- Zone UX (UX, UXb)
- Elément de patrimoine à protéger (L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Espace boisé classé
- Elément de paysage à protéger (L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Cavité souterraine
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées
- Limitations particulières d'implantation des constructions
- Zone inondable



La Chaussée d'Ivry

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique

Echelle: 1/5000e

Arrêté le:
16 septembre 2016

Enquête publique:
du 18 septembre au 17 octobre 2017

Approuvé le:

Maire de la Chaussée d'Ivry
Place de la Mairie
28260 La Chaussée d'Ivry
Tel: 02 37 64 54 03
mairie@la-chaussée-ivry.fr



Agglo du Pays de Dreux 4 rue de Châteaudun - BP 20199 28103 Dreux Cedex www.dreux-agglo.com

